

Pour la sauvegarde des orgues anciennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour la sauvegarde des orgues anciennes

La Suisse possède environ 300 anciennes orgues dignes d'être conservées, patrimoine artistique d'un grand prix. La plupart se trouvent dans les cantons des Grisons, du Tessin, du Valais et de Berne. La situation financière de beaucoup de paroisses montagnardes fait que de nombreux instruments sont en danger de ruine, faute d'entretien. D'autres sont menacés par des projets de modernisation ou même de destruction. En l'absence de lois, et aussi d'un organe chargé de leur conservation, la sauvegarde des orgues historiques n'était pas assurée sur l'ensemble du territoire de la Confédération.

Sur l'initiative de M. Hermann Jöhr, de St-Gall, une commission de sauvegarde s'est constituée le 17 février 1958 à Olten, qui est formée d'experts et d'autres personnalités s'intéressant à la cause de l'orgue ancien. Cette commission s'est fixé pour but la sauvegarde de toutes les orgues historiques du pays, en collaboration avec le service fédéral des Monuments historiques. Elle s'occupera aussi de faire restaurer et de rétablir en leur état primitif les instruments mutilés, de les inventorier, et enfin de réveiller et de nourrir l'intérêt du public et des amateurs pour ce précieux héritage du passé.

Le président est M. H. Jöhr. Les agents régionaux, chez lesquels doivent converger tous les renseignements, et à qui incombe la surveillance des instruments inventoriés, ont été désignés. Ce sont: M. M. J.-J. Gramm (Vaud et Suisse romande), L. Kathriner (Fribourg, Valais, Tessin), E. Schiess (Berne et cantons voisins), R. P. St. Koller, Einsiedeln (Suisse centrale), V. Schlatter (Zurich), S. Hildenbrand, St-Gall (Suisse orientale sauf Grisons), O. Caprez, Coire (Grisons).

Bibliographie

Moudon

La collection « Trésors de mon Pays » s'est enrichie d'une publication consacrée à Moudon (Neuchâtel, 1956). L'ouvrage, abondamment illustré, est dû à la collaboration de Louis Junod pour le texte et de Robert Wahli pour les photographies. Collaboration, car l'image fait vivre les pages qui retracent l'histoire de la cité, tandis que l'itinéraire commenté offre à celui qui aborde la riche documentation photographique un excellent fil conducteur.

Avant la conquête romaine, Moudon fut un bourg gaulois. Perché sur la colline qui s'élève entre la Broye et la Mérine, il ne descendit dans la plaine que fort prudemment, durant la période de la « pax romana », et plus tard sous les ducs de Savoie.

Grâce à ces derniers, et aussi à sa situation privilégiée sur la route qui traversait du sud au nord les possessions savoyardes, Moudon connut du XIII^e au XV^e siècle une période de grande prospérité économique. Etape, entrepôt, siège des Etats de Vaud, elle devait avoir alors un air cossu et indépendant.

Preuve en soit l'importance des constructions de cette époque: dans la plaine, l'église St-Etienne, d'un gothique sobre, élève tout près de l'emplacement des anciennes murailles de la ville son clocher qui servait de tour de garde et de porte. Toujours dans la ville basse, l'énorme tour de Broye n'est pas sans rappeler certains

ouvrages de fortifications romains. Mais la ville haute plonge le visiteur en plein XVI^e siècle, début de l'ère bernoise pour Moudon. Deux rangées de maisons basses, au toit avançant, enserrant la rue du Vieux-Bourg dominé par une tour du château de Carrouge, sœur jumelle du clocher de St-Etienne.

Sur les rives de la Broye ou sur les bords de la Mérine, la vieille ville présente avec ses puissantes constructions en surplomb, dont les assises se confondent avec le tuf de la colline, l'aspect quelque peu hallucinant de certains couvents thibétains. Des galeries suspendues dominant de paisibles jardins potagers et les eaux rapides des deux rivières qui vont se mêler plus loin.

Mais une sèche énumération – fût-elle complète – ne rendra jamais compte des mille surprises que Moudon réserve au promeneur. « Il y a des coins charmants, écrit Louis Junod, comme la minuscule place du Marché sous les platanes à côté de St-Etienne, d'étroites venelles pittoresques, des fontaines fleuries et de belles architectures, des fenêtres à meneaux et à accolades; un mélange de maisons et de jardins, avec des échappées sur des toits et des vergers. »

Sachons gré à nos auteurs d'avoir si bien attiré l'attention et l'intérêt sur cette cité qui doit à sa position de passage, la cause même de son ancienne fortune, d'être injustement négligée par le touriste et le promeneur. *A. Tripet*